



# PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

## Réunion du réseau des PAT bretons

25 mai 2023

ISPAIA @ Ploufragan

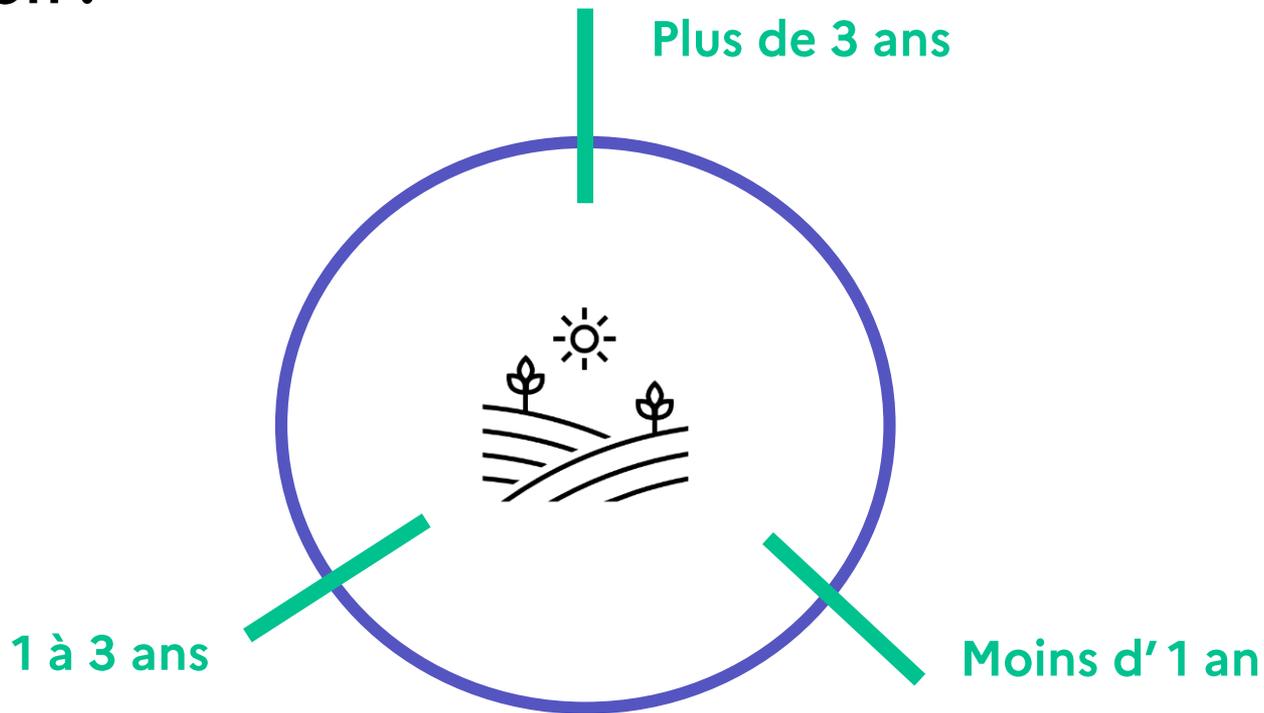
Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt

# Ordre du jour

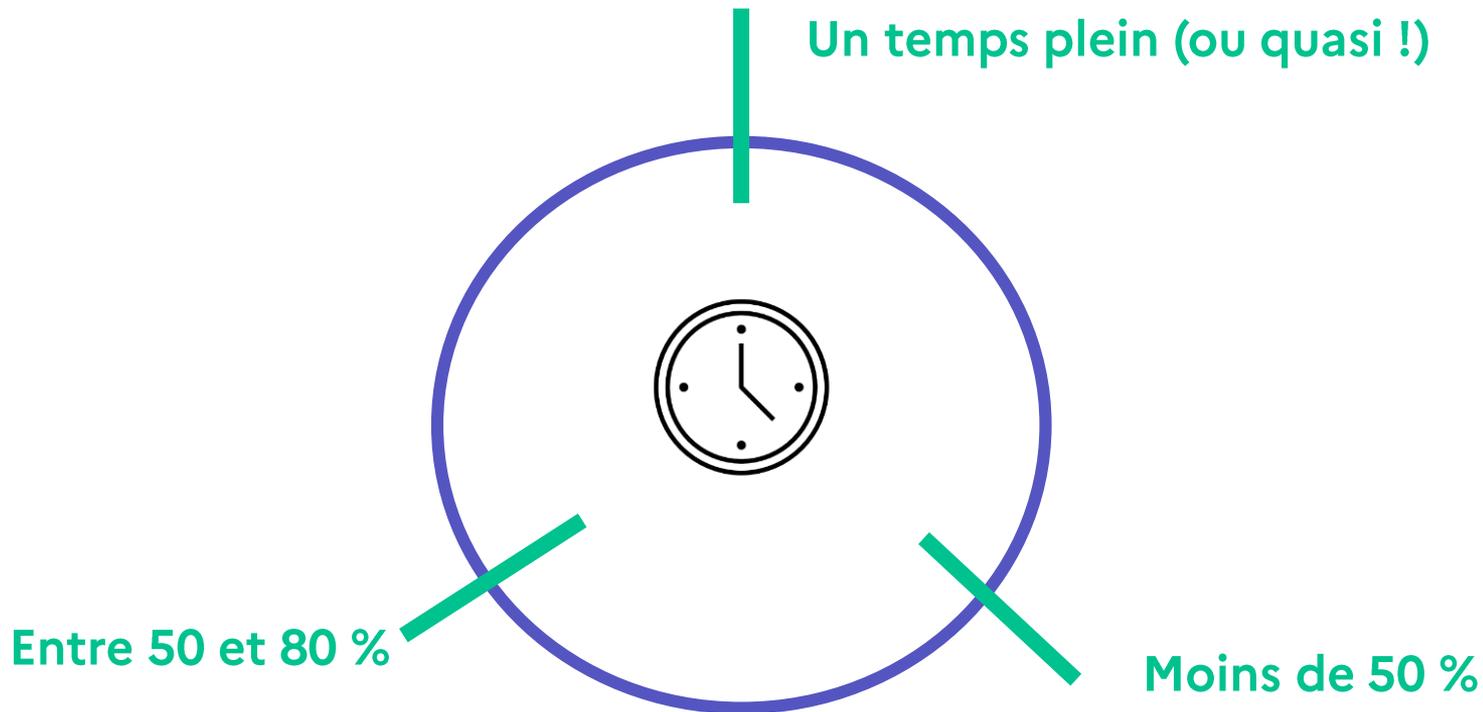
- 1. Introduction et brise-glace**
- 2. Présentation du PAT de Saint-Brieuc Armor agglomération**
- 3. Actualités nationales et régionales**
- 4. Dispositifs de financement**
- 5. Sujets spécifiques aux PAT**
- 6. Ateliers – Préfiguration du futur réseau des PAT bretons**
- 7. Conclusion et perspectives**

# 1. Introduction et brise-glace

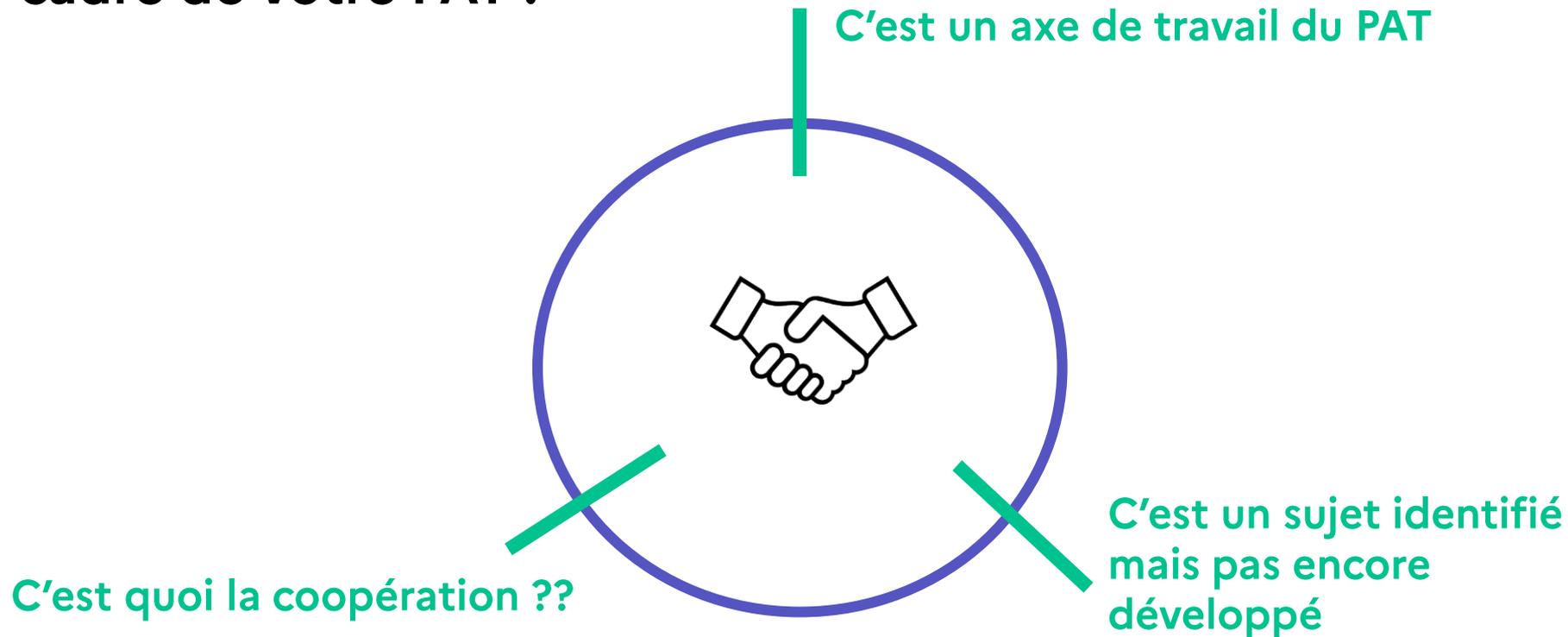
# Votre expérience en tant que chargé.e de mission PAT ou alimentation :



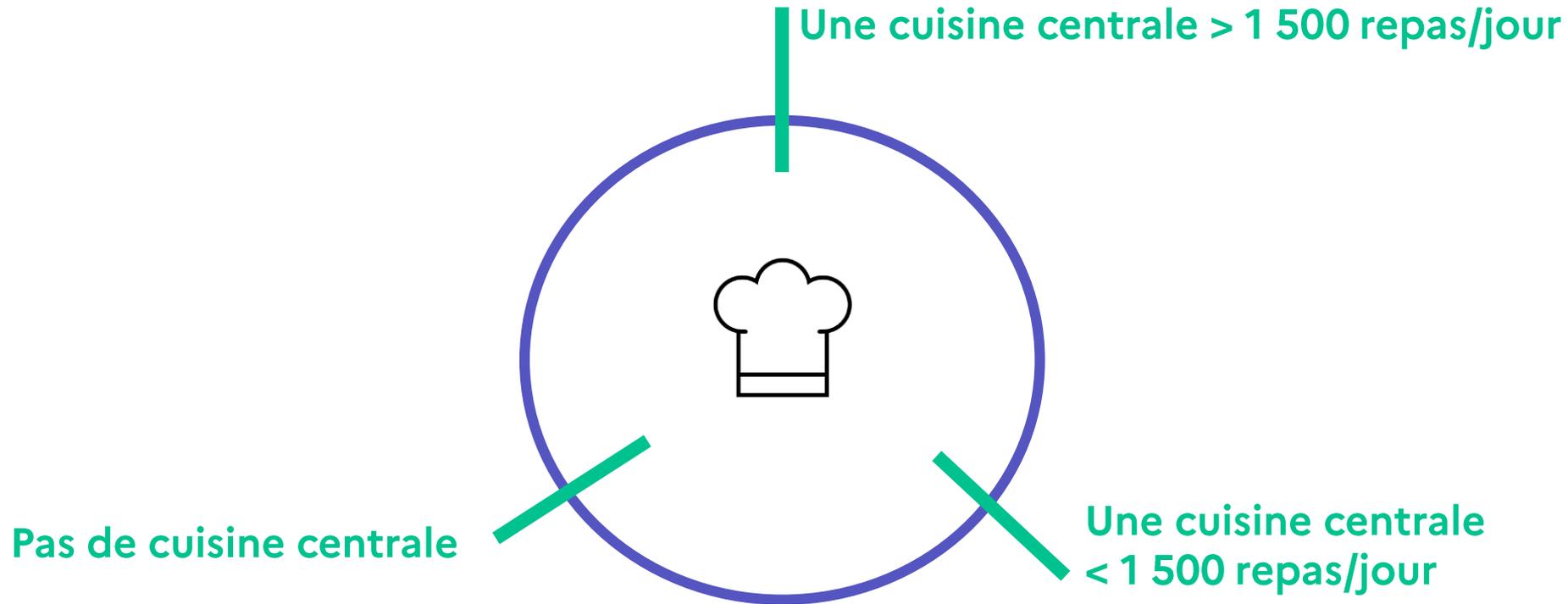
# Votre temps de travail dédié au PAT / sujet alimentation :



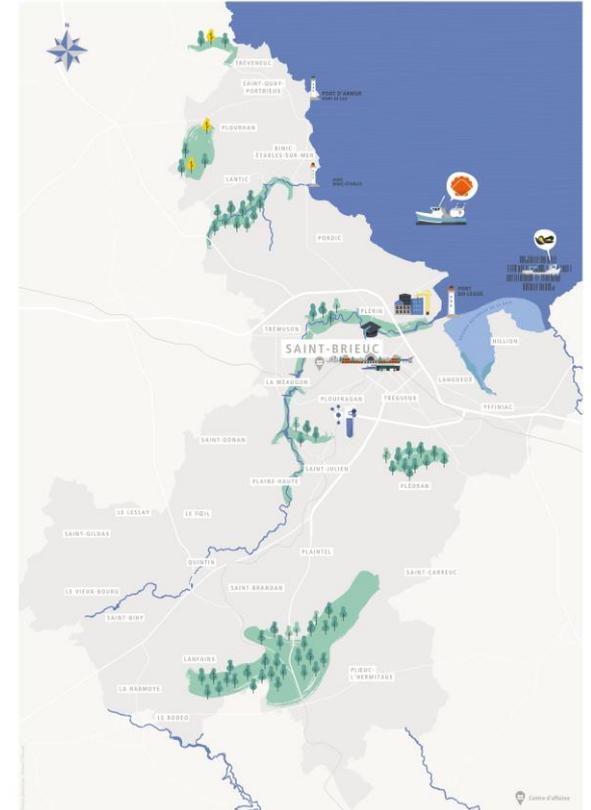
# La coopération inter-EPCI ou inter-collectivités dans le cadre de votre PAT :



# La restauration collective au sein de mon PAT :



## 2. Présentation du PAT de Saint-Brieuc Armor agglomération

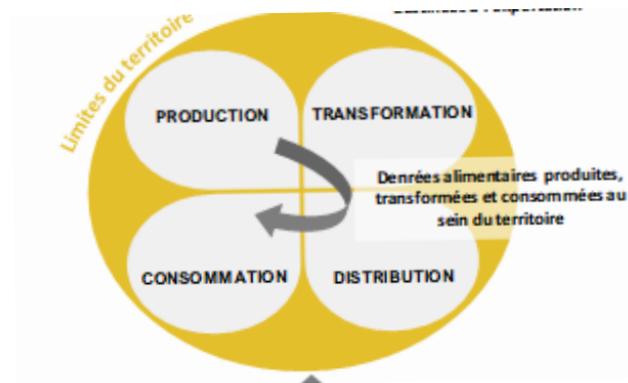


SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

# PAT en phase d'émergence

## a. Diagnostic du Système alimentaire

- Compléter le diagnostic sur le volet consommation
- Appréhender la balance alimentaire
- Focus sur la précarité alimentaire, population étudiante
  
- **Installation de la gouvernance**
- Equipe projet
- Copil élus/financeurs
- Cotech
  
- **Plan d'action restauration collective : capitaliser**



# Bassin de production

- 545 exploitations agricoles
  - Présence d'acteurs majeurs (Stalaven, Marie Morin), alimentation animale
  - 7,8 % de l'emploi total, contre 12,6 % en Bretagne, et loin des voisins limitrophes, Lamballe (33,4 %) et Loudéac (38,5 %).
  - 51 % de SAU par rapport à la surface totale, 63 % de SAU sur le département .  
(zone littorale, zone urbaine, bois, vallées, landes relativement présents sur le territoire avec 20 % de la surface totale.
  - Territoire marqué par l'élevage, vocation laitière
  - 53 exploitations agricoles (10%) commercialisent régulièrement en circuits courts
  - En 2019, l'AB occupe 4,1 % de la SAU de l'agglomération (8,3 % de la SAU bretonne), soit 6 % des exploitations ( 12,4 % des exploitations du 22)
  
  - Filière maritime en déficit d'ancrage : transformation hors territoire, évasion VA
  - Une criée à ST Quay, Coquilles ST Jacques IGP, moules de bouchot label rouge.
-

# Accessibilité alimentaire

**8 entretiens** : restaurants du coeur, banque alimentaire, épiceries solidaires, Agoraé

- Augmentation de la demande constatée sur cet hiver
- Crainte de manquer d'approvisionnement au regard des besoins à court et moyen terme
- Carence sur certains produits (viande, conserves mélangés...)
- Territoire rural pas suffisamment couvert
- Attente de reconnaissance politique
- Besoins en termes de reconditionnement
- Renforcer les ramasses en proximité
- Isolement des populations âgées sur le littoral

Taux de pauvreté à 11,9%  
(11,7 % en 22)

Des disparités importantes :  
Saint Brieuc : 20%, Quintin :  
15%, Plaintel : 6%  
Certains QPV : 48 %

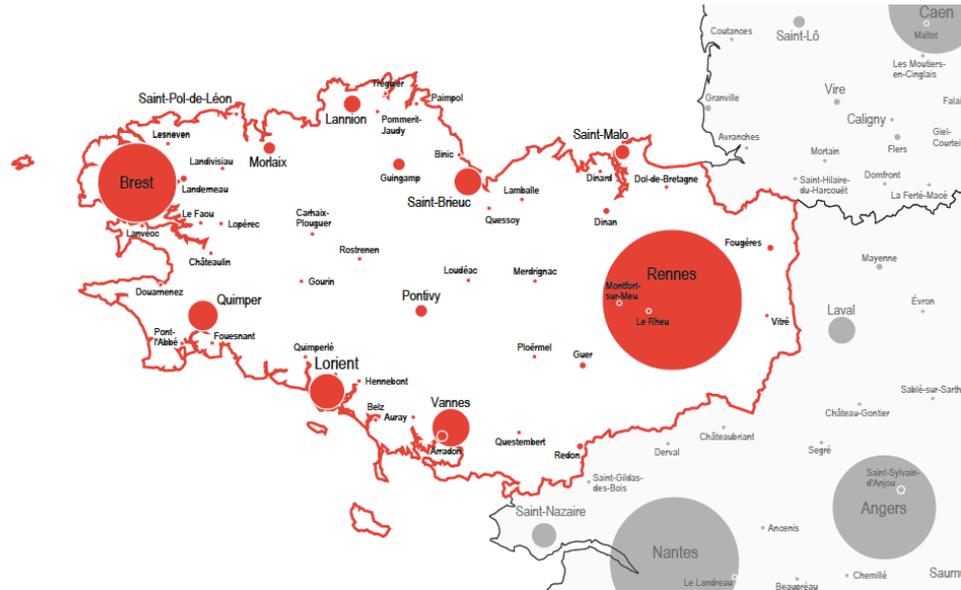
**Articulation en construction**



# Précarité étudiante

## Précarité étudiante à caractériser

- Etudiants extra européens
- Période d'examen
- Outillage, équipement
- Un contexte briochin : petit campus, stigmatisation, ruralité



# Balance alimentaire

Déficitaire : fruits et légumes

Excédentaire : produits laitiers, les céréales et enfin les viandes et oeufs.

71 % des besoins alimentaires pourraient être produits sur les surfaces agricoles  
44 953 ha : surface nécessaire pour couvrir les besoins alimentaires (source Parcel), SAU 32 088 ha



=> Réflexion sur l'équilibre offre/demande

2 %

Fruits



61%

Légumes et  
tubercules



90 %

Légumineuses  
Protéagineux  
Oléagineux



325%

Produits laitiers



448%

Céréales



Dont une partie est destinée à  
l'alimentation animale

760%

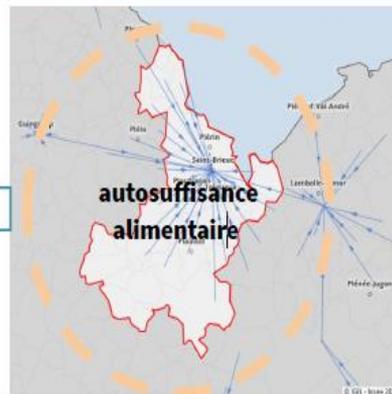
Viandes et œufs



Productions  
déficitaires



Productions excédentaires



# Stratégie et plan d'action

## Enjeux :

- Accompagner le renouvellement des générations : attractivité des métiers, foncier (porteurs de projet, communes)
- Soutenir la structuration des filières alimentaires de proximité
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Accompagner la transition alimentaire

## Temps fort et ateliers de concertation :

Jeudi 8 juin / Atelier « Structurer l'écosystème alimentaire local » Aux ateliers du Coeur à Ploufragan

Lundi 19 juin / Atelier « Renforcer une solidarité *alimentaire durable* »  
*Visite de La Pleuroterie / La Harmoye*

~~Mardi 27 juin / Atelier « Maintenir une dynamique plurielle de production »~~  
~~*Visite de l'atelier relais / Ploeuc-L'Hermitage*~~

# Faciliter les coopérations

- Economie de la fonctionnalité et de la coopération : Articuler des enjeux multiples.

<https://www.ieefc.eu/institut-economie-de-la-fonctionnalite/quest-ce-que-lefc/>

Coopérer implique de se soucier des contraintes de l'autre et d'intégrer des intérêts parfois divergents.

**Rôle de l'agglomération : favoriser de nouvelles formes de coopération entre les opérateurs du SAT** (Groupement d'achat, usine de déshydratation de luzerne)

**Et puis la participation citoyenne ...**

---

# Temps d'échanges

## **3. Actualités nationales et régionales**

a) Cadre, stratégie et gouvernance

b) Restauration collective

c) Lutte contre le gaspillage alimentaire

# 3. a) Le Programme National pour l'Alimentation (PNA)

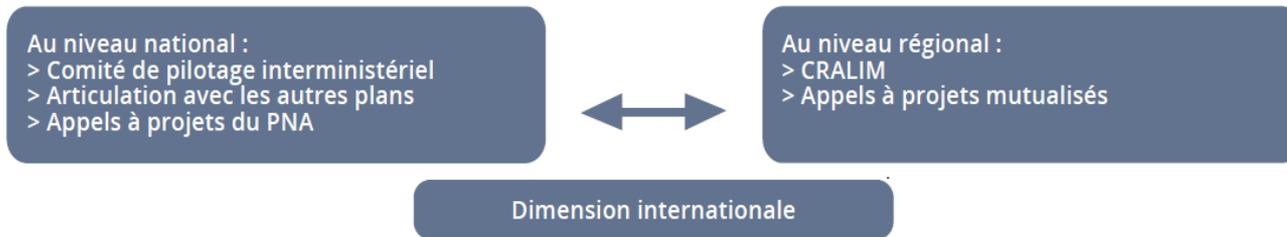
## 3 AXES THÉMATIQUES



## 2 AXES TRANSVERSAUX



## UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE ET UNE RECHERCHE ACCRUE DE SYNERGIES



- Programme national alimentation nutrition santé (PNNS)
- Programme national alimentation nutrition (PNAN)

# 3. a) Vers une stratégie nationale alimentation nutrition climat (SNANC)

- Introduite par la loi « Climat et résilience », elle prend la suite du Programme national alimentation nutrition (PNAN) en tant que plan chapeau du PNA et du PNNS en amplifiant les objectifs par la **référence claire à la dimension environnementale** de la politique de l'alimentation
- Elle a vocation à déterminer les orientations stratégiques des stratégies en cours d'élaboration et à venir et à renforcer les actions de la politique de l'alimentation en faveur de l'alimentation durable :
  - Promouvoir une alimentation favorable à la **santé** (des hommes, des animaux et des écosystèmes) et respectueuse de l'environnement
  - Favoriser la **justice sociale** et réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable
  - Promouvoir la **souveraineté alimentaire** en renforçant l'autonomie des systèmes alimentaires et l'ancrage territorial de l'alimentation
  - Répondre aux **attentes sociétales** sur la qualité organoleptique et la production économiquement et socialement acceptable

➔ **Publication en septembre 2023**

## 3. a) Gouvernance alimentaire régionale : le Comité régional de l'alimentation (CRALIM)

- **Coprésidence Etat – Région**
- **3 priorités identifiées lors du CRALIM d'installation du 23 mars 2021 : restauration collective, justice sociale et PAT**
  - Restauration collective : un GT en octobre 2022
  - Justice sociale : un GT en octobre 2022 + GT restreint (4 réunions)
  - PAT : Réseau des PAT bretons
- **CRALIM du 12 décembre 2022**
  - 5 feuilles de route thématiques
  - Ouverture aux porteurs de PAT et EPCI
- **Prochain CRALIM d'ici la fin de l'année 2023**

## 3. a) CRALIM – Feuilles de route restauration collective

Thématiques	Actions	Pilotes
Pilotage de la donnée	Présenter un état des lieux au prochain CRALIM de l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim	DRAAF / Conseil régional
Communication	Poursuite du travail de pédagogie auprès des acteurs	DRAAF
	Mobilisation spécifique des élus	DRAAF
	Mobilisation spécifique des parents d'élèves	DRAAF
	Déploiement de l'outil Ma Cantine	DRAAF / Ma Cantine
Relations avec les partenaires	Echanges à engager avec le Rectorat	DRAAF
	Poursuite du travail engagé avec le secteur médico-social	DRAAF / ARS
Accompagnement financier	Déploiement du dispositif Plaisir à la Cantine	DRAAF / ARS
	Déploiement du dispositif Cantine à 1 €	Commissaire à la lutte contre la pauvreté
	Déploiement du dispositif Lait et Fruits à l'école	DRAAF
Levier PAT	<b>Structuration des filières</b>	<b>PAT</b>
	<b>Accompagnement des exploitations dans un processus de labellisation</b>	<b>PAT</b>
	<b>Formation des opérateurs aux outils dont Ma Cantine</b>	<b>PAT</b>
	<b>Formation des acteurs à la commande publique</b>	<b>PAT</b>

### 3. a) CRALIM – Feuilles de route PAT

Thématiques	Actions	Pilotes
Encourager les collectivités à s'engager dans un PAT	Prendre contact avec les zones blanches	DRAAF
	Diffuser les appels à projets et dispositifs d'accompagnement financier	DRAAF / ADEME
	Encourager les PAT à s'engager dans une démarche de labellisation	DRAAF
Animer les réseaux des PAT	Poursuivre et renforcer l'animation des réseaux régional et interrégional	DRAAF / ADEME
	Identifier les besoins des PAT par sondage	Conseil régional / DRAAF
Favoriser l'interconnaissance entre acteurs	Diffuser la cartographie des PAT bretons et coordonnées des porteurs de projet	DRAAF
	Recruter un stagiaire pour faire un état des lieux des PAT bretons	DRAAF
Inciter les PAT à s'investir sur trois thématiques prioritaires	Lutte contre la précarité alimentaire	DRAAF / DREETS
	Transition agricole et alimentaire	DRAAF / ADEME
	Education à l'alimentation	DRAAF / ARS

### 3. a) CRALIM – Feuille de route précarité alimentaire (1/3)

Thématiques	Actions	Pilotes
<b>Gouvernance</b>	Mission de coordination des acteurs des têtes de réseau de l'aide alimentaire	Conseil régional / Commissaire à la lutte contre la pauvreté
<b>Cartographie</b>	Définir, identifier les zones blanches et créer un outil interactif	DREETS
	Investir les zones blanches - Demander aux têtes de réseau de se saisir de cette thématique dans ces zones	Conseil régional / Commissaire à la lutte contre la pauvreté / DREETS
	Investir les zones blanches - Encourager les PAT à se saisir de la thématique précarité alimentaire, notamment dans ces zones	DRAAF
<b>Aide alimentaire - Distribution</b>	Mettre en œuvre le fonds alimentaire en Bretagne	Commissaire à la lutte contre la pauvreté / DRAAF / DREETS

### 3. a) CRALIM – Feuille de route précarité alimentaire (2/3)

Thématiques	Actions	Pilotes
<b>Aide alimentaire - Augmentation de l'offre et amélioration de la qualité</b>	Identifier les gisements agricoles	Conseil régional / Commissaire à la lutte contre la pauvreté
	Identifier l'offre des entreprises agroalimentaires	
	Elargir l'identification de l'offre au secteur coopératif	DRAAF
	Encourager le don alimentaire en restauration collective	Conseil régional / Commissaire à la lutte contre la pauvreté / DREETS / DRAAF
<b>Améliorer le comportement alimentaire des bénéficiaires</b>	Former les publics en contact avec les bénéficiaires et déployer des actions probantes	ARS
	Déployer des actions probantes	ARS

### 3. a) CRALIM – Feuille de route précarité alimentaire (3/3)

Thématiques	Actions	Pilotes
Accompagnement financier	Poursuivre l'appui aux acteurs	DREETS
	Poursuivre le déploiement du dispositif Cantine à 1 €	Commissaire à la lutte contre la pauvreté
	Promouvoir le dispositif Lait et fruits à l'école (volet petits déjeuners en REP et REP+)	DRAAF
Participation des personnes concernées	Modalités à définir avec le CRPA (conseil régional des personnes accueillies/accompagnées) et les têtes de réseaux de l'aide alimentaire	Commissaire à la lutte contre la pauvreté / DREETS

### 3. a) CRALIM – Feuille de route éducation à l'alimentation

Thématiques	Actions	Pilotes
Resserrer les liens avec l'Education nationale	Poursuite des échanges avec le Rectorat d'Académie de Rennes	DRAAF / ARS
	Prise de contact avec les référents territoriaux	DRAAF / ARS
Financement d'actions	Financement de deux sessions du dispositif Plaisir à la Cantine par an	DRAAF / ARS
	Financement d'actions d'éducation à l'alimentation dans les territoires où PALC est déployé	DRAAF / ARS
	Financement d'actions probantes	ARS
Recensement des actions d'éducation à l'alimentation	Recrutement d'un stagiaire / apprenti	DRAAF

### 3. a) CRALIM – Feuille de route gaspillage alimentaire

Thématique	Action	Pilote
Mise en réseau des acteurs	Poursuite des travaux de préfiguration de la mise en place d'un réseau d'évitement du gaspillage alimentaire (REGAL)	Conseil régional / ADEME / DRAAF
Loi EGalim	Poursuite de la pédagogie auprès des parties prenantes sur le volet gaspillage	DRAAF

# 3. a) Travaux sur la gouvernance alimentaire régionale

- **Une forte multiplicité :**
  - **Des acteurs :**
    - Qui œuvrent en faveur de l'alimentation durable
    - Qui participent au CRALIM
  - **Des stratégies, programmes et démarches en cours :**
    - Stratégie nationale alimentation nutrition santé (SNANC)
    - Programme national / régional santé environnement (PNSE / PRSE)
    - Programme régional de santé (PRS)
    - Stratégie pauvreté...
  - **Des instances existantes :**
    - Comité régional de l'alimentation (CRALIM)
    - Réseau d'Évitement du gaspillage alimentaire (REGAL)
    - Comité régional alimentation nutrition santé (CRANS)
    - Réseaux des PAT...
- **Nécessité de mettre en place une gouvernance alimentaire renforcée en vue de :**
  - Mieux piloter les politiques publiques de l'alimentation et leur donner plus de cohérence et de lisibilité
  - Mieux coordonner les actions des acteurs du territoire

# Temps d'échanges

## 3. b) Restauration collective / Ma Cantine

Fournir un service (informations / outils / ressources) et un accompagnement par une équipe dédiée et selon une méthode agile orientée « utilisateurs »

### 3 axes :

Aider les cantines à  
comprendre et mettre en  
œuvre les lois

Permettre la remontée  
des données au niveau  
national

Transparence pour les  
convives et parents des  
convives

### 3 profils utilisateurs-cible :

Les **besoins des convives et de leurs parents** (usager final), en **outillant les gestionnaires** qui ont la main sur un changement des pratiques et participer à **l'évaluation d'une politique publique utile aux décideurs**.



## 3. b) Restauration collective / Ma Cantine

- Campagne de télédéclaration en cours pour les données d'achat 2022 **prolongée jusqu'au 30 juin** → [contact@egalim.beta.gouv.fr](mailto:contact@egalim.beta.gouv.fr)
- **Actualités :**
  - Développement de l'interfaçage entre les logiciels de restauration et Ma Cantine
  - Ajout de filtres (EPCI, année) → **Outil de pilotage pour les PAT**
  - Amélioration de la plateforme pour les usagers...
- **Communication :**
  - Infolettre ma cantine, réseaux sociaux, webinaires, participations à des événements...
  - 2 flyers à destination des gestionnaires et des convives, kits de communication...
  - Chargés de déploiement

## 3. b) Ma Cantine – Où en est-on ?

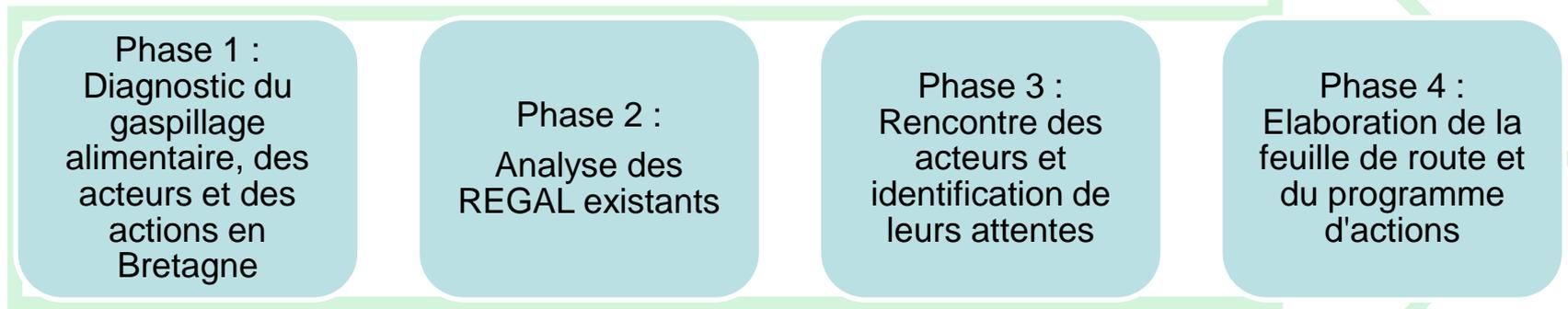
Au 9 juin 2023		Produits durables et de qualité 2022 (télédéclaration en cours)			
	Nombre de cantines inscrites	Cantines ayant renseigné des données	Part de bio	Part de produits EGAlim hors bio	Cantines ayant réussi EGAlim
<b>National</b>	16 720	5 506	13%	14%	11%
<b>Bretagne</b>	1 094	516	20%	14%	15%
<b>22</b>	300	109	18%	15%	16%
<b>29</b>	280	148	17%	9%	3%
<b>35</b>	310	195	25%	17%	25%
<b>56</b>	204	64	16%	15%	12%

- Politique prioritaire du gouvernement (PPG) : Permettre l'accès à une alimentation locale et de qualité**
  - Chantier : Garantir 50 % de produits bio, de qualité ou durables dans la restauration collective
  - Objectif : 100 % de cantines inscrites en 2026
- Accompagnement prioritaires sur certains secteurs :**
  - Services Publics Ecoresponsables (SPE)
  - Restaurants Administratifs et Inter-Administratifs (RA et RIA)
  - Lycées agricoles

# 3. c) Lutte contre le gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation

## REGAL – Réseau d'évitement du gaspillage alimentaire en Bretagne Pilotage ADEME/DRAAF/Région

Mission de préfiguration confiée à AERE/AKTECO => juillet 2023



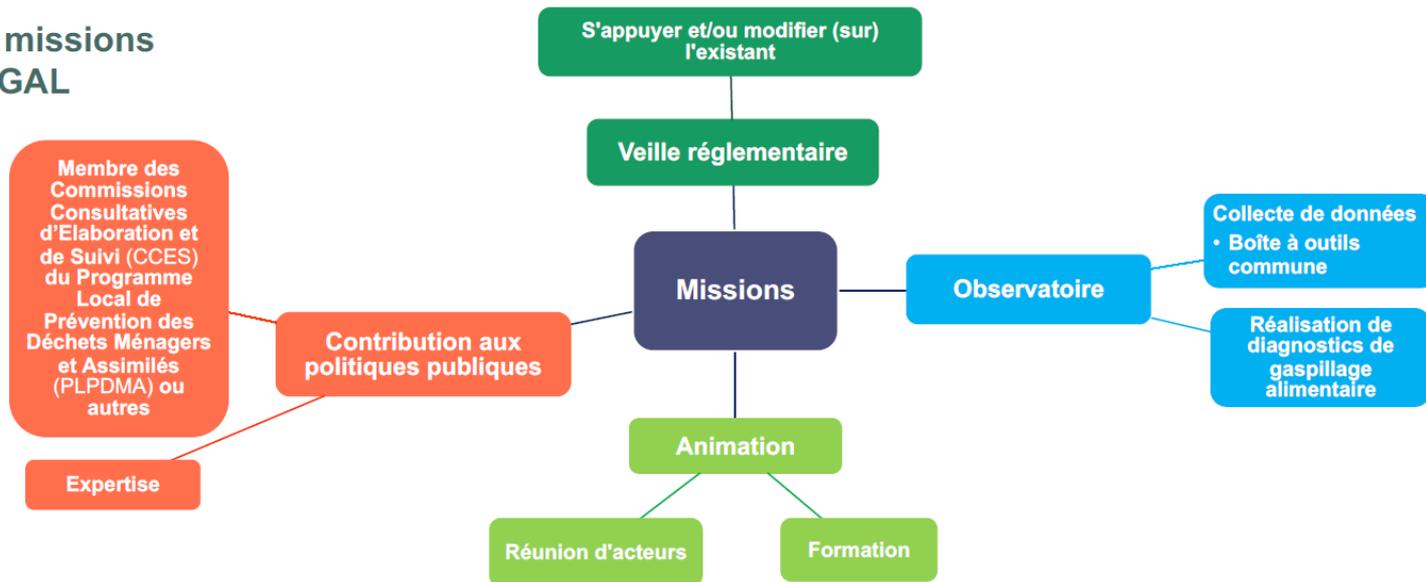
**!Objectif: Lancement du réseau au 1<sup>er</sup> janvier 2024!**

# 3. c) Lutte contre le gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation

## REGAL

- Une première journée de concertation le 29 septembre 2022 à Rennes pour identifier les attentes et besoins des acteurs

### 3. Les missions du REGAL

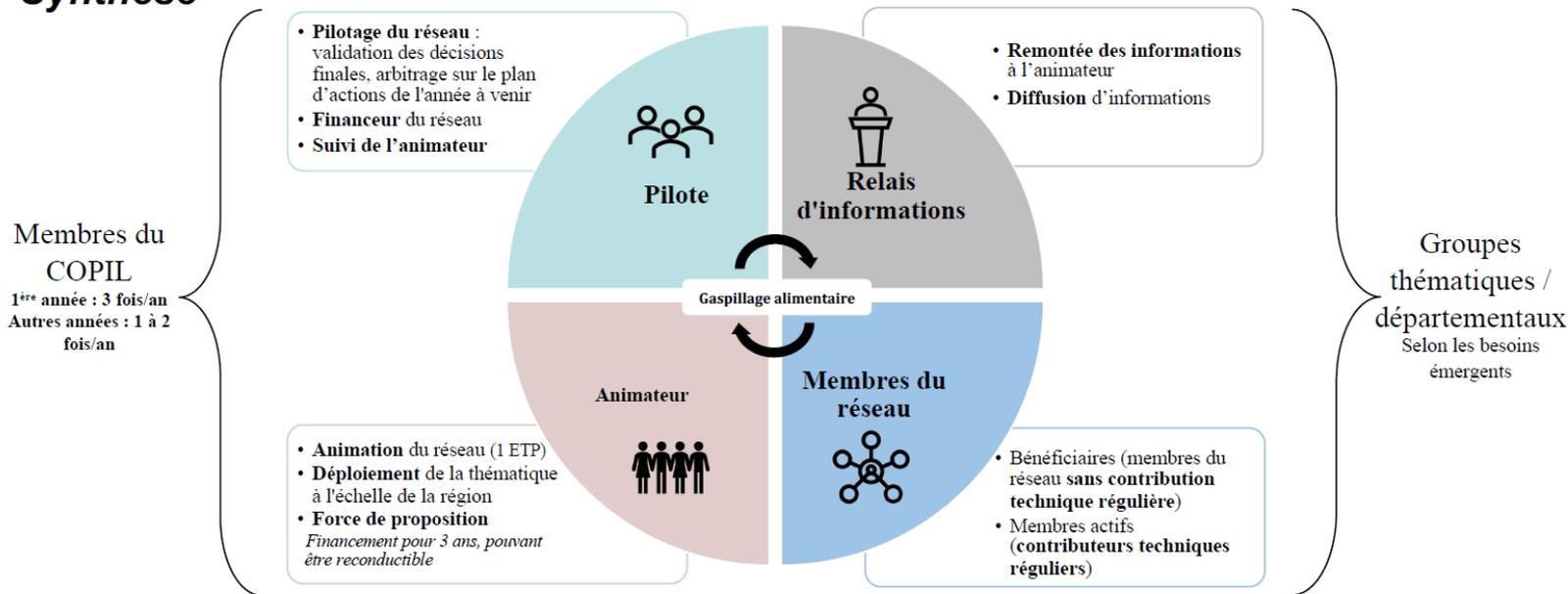


# 3. c) Lutte contre le gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation

## REGAL

- Une deuxième rencontre le 13 avril dernier à Vannes pour présenter l'avancement de la mission: élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'actions.

### Synthèse



# 3. c) Lutte contre le gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation

## REGAL: Mise en route

ADEME/DRAAF/Région avec appui AERE/AKTECO

Sous-axes	Actions
<b>I. Définir le pilotage</b>	1 - Définir les membres du pilotage 2 - Valider le schéma financier
<b>II. Recruter l'animateur</b>	1 - Préparer l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : définition et hiérarchisation des missions 2 - Lancer l'AMI 3 - Choisir la structure porteuse 4 - Recruter l'animateur au sein de la structure 5 - Travailler avec la structure 6 - Débuter les missions de l'animateur
<b>III. Démarrer le REGAL</b>	1 - Mettre en place le COPIL de lancement 2 - Organiser une journée d'ouverture

# 3. c) Lutte contre le gaspillage alimentaire et éducation à l'alimentation

## REGAL: Mise en œuvre

=> Rôle confié à la future structure en charge de l'animation

Sous-axes	Actions
<b>I. Définir des groupes thématiques</b>	1 - Définir des groupes thématiques
<b>II. Animer le réseau et créer une convivialité</b>	1 - Définir la charte 2 - Se faire connaître et connaître les autres REGAL 3 - Mettre en place une journée de type « Assises régionales » par an 4 - Organiser des journées thématiques 5 - Proposer des webinaires en ligne
<b>III. Communiquer sur le gaspillage alimentaire</b>	1 - Gérer et alimenter la plateforme collaborative (cartographie des acteurs, boîte à outils sur le gaspillage alimentaire, actualités du réseau) 2 - Recenser les compétences par acteur sur le sujet du gaspillage alimentaire et leurs obligations réglementaires 3 - Informer sur le gaspillage alimentaire pour une montée en compétence (chargé(e)s de missions PAT, élu(e)s et autres acteurs)

# Temps d'échanges

## 4. Dispositifs de financement

## 4. Appels à projets nationaux

- **Appel à projets national 2022/2023 du PNA – 3 M€ (Ministères agriculture, santé et solidarités et ADEME)**
    - 2 volets : émergence de PAT et accompagnement collectif de PAT
    - 35 lauréats nationaux dont 2 en Bretagne :
      - PAT de la CC Bretagne romantique
      - RAIA - ArchiPAT
  - **France 2030 – Démonstrateurs territoriaux – Prolongé jusqu'au 28 septembre 2023**
    - Accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique
    - **Souhait d'accompagner les PAT pour la dernière vague de dépôt en septembre**
    - Présentation du dispositif lors du webinar du 2 mai (disponible en replay)
- Contact : François MARIETTE – [francois.mariette@recherche.gouv.fr](mailto:francois.mariette@recherche.gouv.fr)

# 4. Plan de relance – Synthèse mesures Alimentation



Mesure 11B	Dossiers retenus	Subvention octroyée
22	19	133 388
29	12	77 240
35	17	245 354
56	19	147 273
<b>BRETAGNE</b>	<b>67</b>	<b>603 255</b>

Mesure 12B	Dossiers retenus	Subvention octroyée
22	4	122 668
29	6	250 005
35	10	353 926
56	5	111 688
<b>BRETAGNE</b>	<b>25</b>	<b>838 288</b>

Mesure 14	Dossiers retenus	Subvention octroyée
22	109	1 229 073
29	57	744 904
35	60	1 028 689
56	64	984 120
<b>BRETAGNE</b>	<b>290</b>	<b>3 986 786</b>
NATIONAL	1928	25 001 140
Part BZH	15%	16%

Mesure 13B	Dossiers retenus	Subvention octroyée
22	2	502 222 €
29	7	1 052 667 €
35	6	1 979 860 €
56	11	1 551 242 €
Bretagne	1	88 315 €
<b>BRETAGNE</b>	<b>27</b>	<b>5 174 306 €</b>

- **A venir : synthèse les projets financés par mesure (11B, 12B, 14) et par département**

## 4. Dispositif Cantine à 1 €

- Soutien à la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires : aide de l'Etat de 3 € pour un prix du repas d'1 € maximum

- **Au 1<sup>er</sup> avril 2023 :**

- Les communes éligibles sont celles qui perçoivent la fraction "péréquation" de la dotation de solidarité rurale (DSR)

- 293 communes bretonnes inscrites (15 % du national)

- 16 251 élèves en bénéficient

- **Rôle des PAT dans le déploiement du dispositif**

	Communes éligibles	Communes inscrites	
22	340	92	27 %
29	263	70	27 %
35	319	82	26 %
56	236	49	21 %
<b>Bretagne</b>	<b>1 158</b>	<b>293</b>	<b>25 %</b>

→ Pour en savoir plus : <https://www.asp-public.fr/aides/cantine-a-1-euro>

→ Contactez le commissaire à la pauvreté : [laurent.alaton@bretagne.gouv.fr](mailto:laurent.alaton@bretagne.gouv.fr)

## 4. Dispositif Lait et Fruits à l'école



- Dispositif qui permet de financer, sur le temps de midi, le surcoût lié à l'achat de produits « EGalim » en milieu scolaire public (maternelle au lycée)
- Enveloppe de 35 M€ par an pour la France – Dispositif sous-utilisé en Bretagne (0,1 %)
- Solution pour répondre aux objectifs de la loi EGalim, dans un contexte d'inflation

→ Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/le-programme-europeen-fruits-et-legumes-lecole-et-lait-et-produits-laitiers-lecole>

## 4. Dispositif Plaisir à la cantine (PALC)

- **3 déclinaisons :**
  - Collèges
  - Primaires (finalisé – pilotage BZH – Deux expérimentations sur Redon agglomération et Guingamp Paimpol agglomération)
  - EHPAD (en cours – pilotage AURA)
- **Déploiement de deux sessions par an (financement DRAAF et ARS)**
  - 2023 :
    - Saint-Brieuc Armor agglomération
    - Finistère Nord (G4DEC)
  - 2024 : territoires en cours d'identification



PLAISIR À LA CANTINE  
à l'école primaire

## 4. Appels à projets régionaux

- **AAP régional 2023 « Promotion d'une alimentation saine et durable » DRAAF – DREETS – ARS, en partenariat avec l'ADEME**
- **Ouverture jusqu'au 30 juin 2023**
- **Trois thématiques retenues :**
  - Volet 1 : Accompagnement des établissements de santé et médico-sociaux à l'atteinte des objectifs EGAlim et au déploiement de Ma Cantine
  - Volet 2 : Accompagnement d'actions d'éducation à l'alimentation saine et durable des jeunes de 16 à 25 ans
  - Volet 3 : Lutte contre la précarité alimentaire → Fonds d'aide alimentaire durable – Programme Mieux manger pour tous
- **Budget d'environ 200 k€ (volets 1 et 2)**

## 4. Fonds pour une aide alimentaire durable (FAAD)

- **AAP national lancé dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous »**
- **Programme destiné à améliorer l'accès des publics en situation de précarité aux denrées alimentaires de bonne qualité nutritionnelle et durable**
- **Deux volets :**
  - Un volet national : pour améliorer la qualité écologique et nutritionnelle des aliments distribués par les acteurs de l'aide alimentaire (achat de fruits, légumes, légumineuses)
  - Un volet territorial, défini selon 4 axes :
    - Axe 1 : développement d'alliances locales de solidarités entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
    - Axe 2 : participation des PAT portant des actions de lutte contre la précarité alimentaire
    - Axe 3 : soutien aux expérimentations portant la transformation de l'organisation des dispositifs d'aide alimentaire
    - Axe 4 : amélioration de la couverture des zones blanches

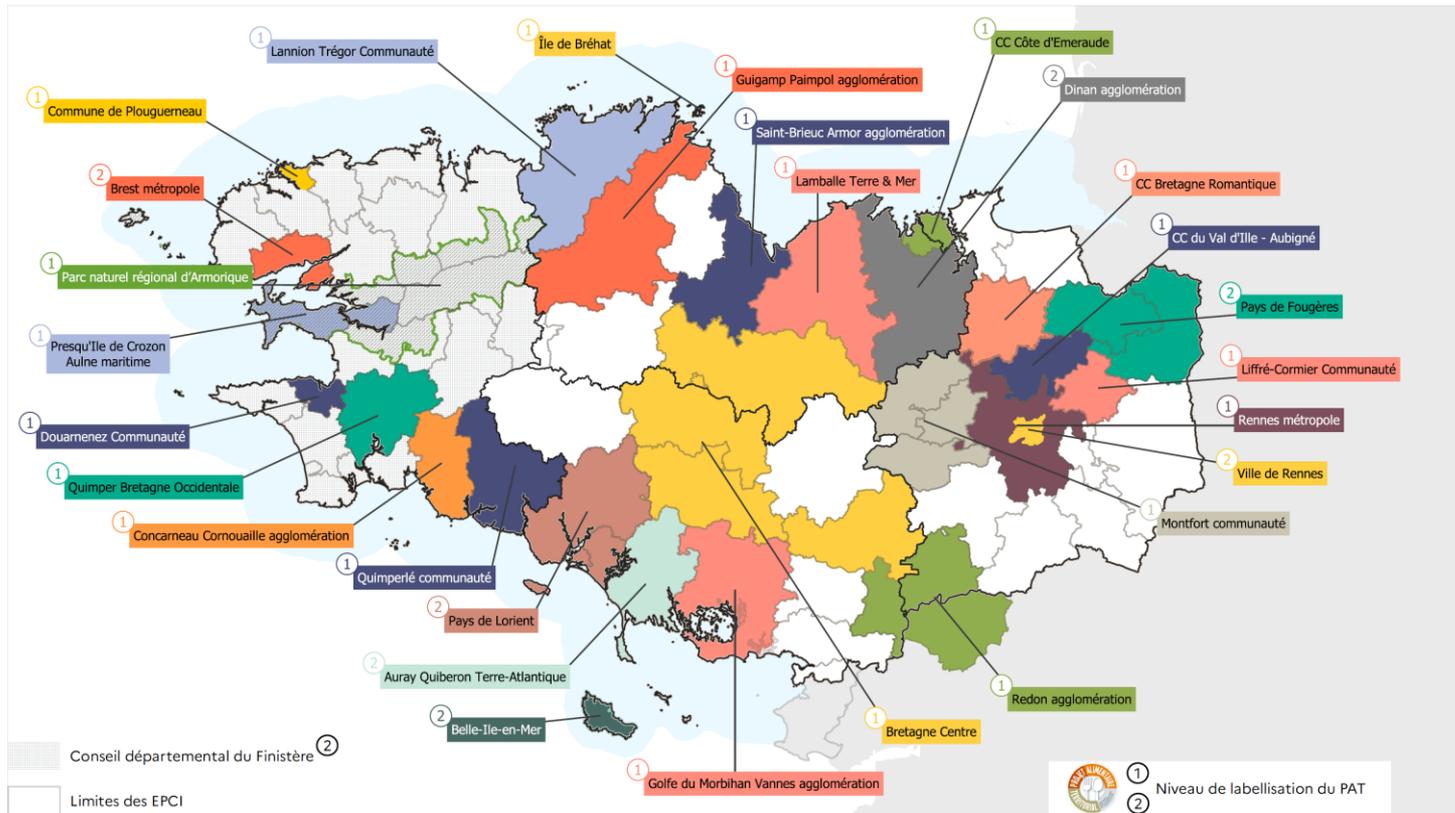
## 4. Fonds pour une aide alimentaire durable (FAAD)

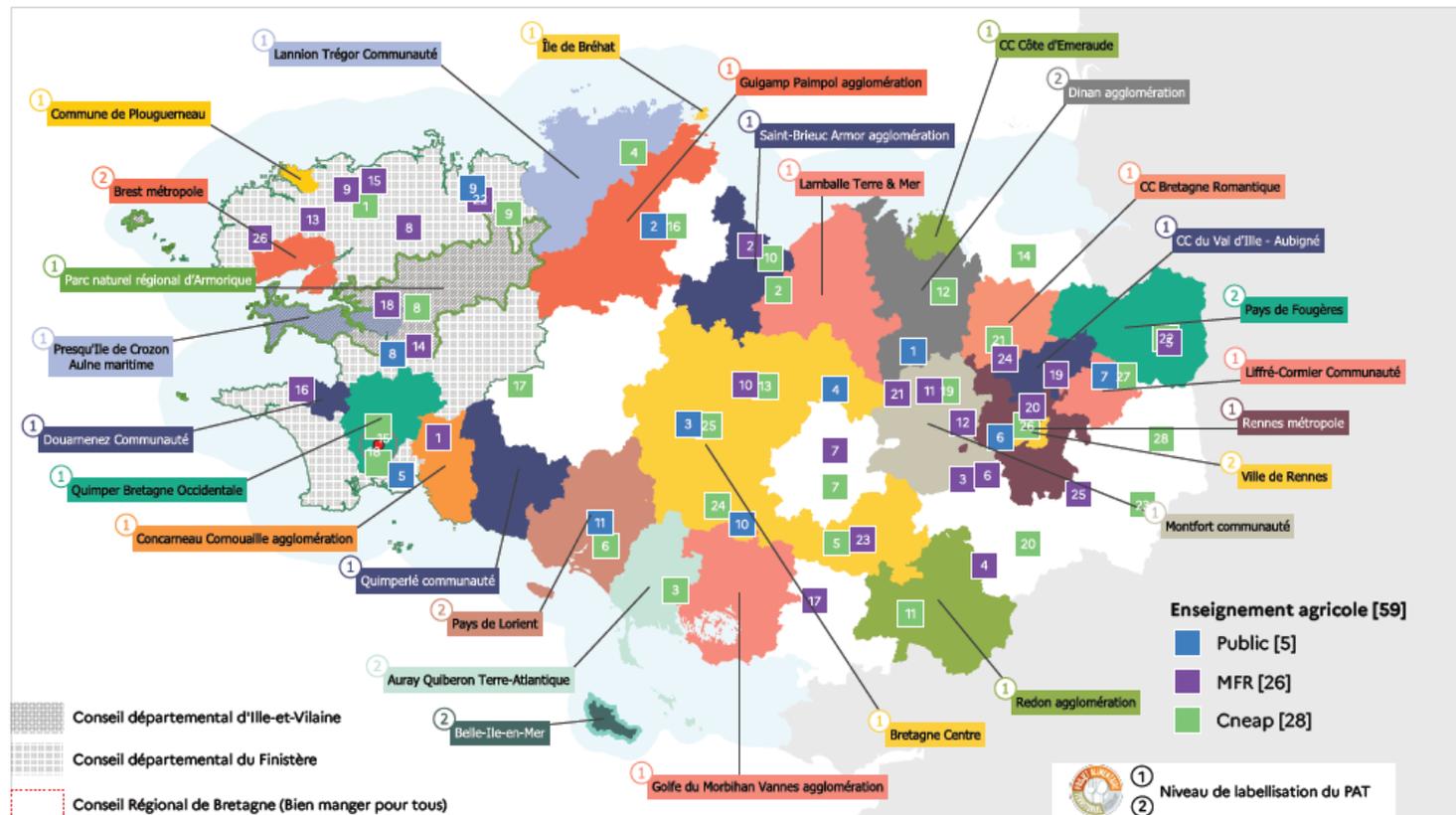
- **Enveloppe de 60 millions d'euros en 2023 (fonds d'amorçage pluriannuel)**
    - 40 millions pour le volet national
    - 20 millions pour le volet local – **733 k€ pour la Bretagne**
  - **AAP ouvert jusqu'au 30 juin 2023**
  - **Seuil fixé à 10 000 €** - projets financés pour 1, 2 ou 3 ans
  - **Structures éligibles** : structures à but non lucratif et collectivités territoriales
- Retrouvez toutes les informations nécessaires (communiqué de presse du ministre, cahier des charges de l'AAP et lien vers Démarches simplifiées) :
- <https://solidarites.gouv.fr/lancement-du-programme-mieux-manger-pour-tous>**
- Contact : Carine LIDOVE (DREETS) : [carine.lidove@dreets.gouv.fr](mailto:carine.lidove@dreets.gouv.fr)

# Temps d'échanges

## 5. Sujets spécifiques aux PAT

## Les projets alimentaires territoriaux en Bretagne





## 5. Labellisation des PAT

- **Objectifs de la labellisation :**
  - Identifier, rendre visibles les PAT s’inscrivant dans l’esprit de la loi
  - Valoriser les PAT auprès du public et des partenaires potentiels
  - Permettre l’accès à des financements spécifiques
- **Deux niveaux de reconnaissance :**
  - Niveau 1 : PAT émergents (21 en Bretagne)
  - Niveau 2 : PAT opérationnels (8 en Bretagne)
- **Sur la base de critères précis :**
  - 4 pré-requis : portage du projet, démarche collective et concertée, prise en compte des objectifs des programmes régionaux et du PNA, transversalité de la démarche
  - 6 autres critères : diagnostic partagé, actions concrètes, partenaires, cohérence avec le PNA, pérennité du projet, évaluation
- **Accompagnement des PAT au passage du niveau 1 vers le niveau 2**



## 5. Articulation des réseaux – Réseau national des PAT (RnPAT)

- **La loi Climat et résilience inscrit la mise en place d'un réseau des PAT avec 3 objectifs :**
  - Suivi du déploiement des PAT
  - Mise en avant des bonnes pratiques
  - Elaboration d'outils méthodologiques au service des collectivités territoriales
- **Concertation en cours (pilotage Terres en villes / Chambres d'agriculture France)**
  - Recueillir les attentes des principaux acteurs de l'alimentation sur les missions et modalités de fonctionnement du futur réseau
  - Identifier la forme que pourrait prendre le **portail numérique France PAT**
  - Identifier la façon dont les acteurs concertés souhaiteraient s'y investir
- **Fin des travaux attendus d'ici fin 2023**

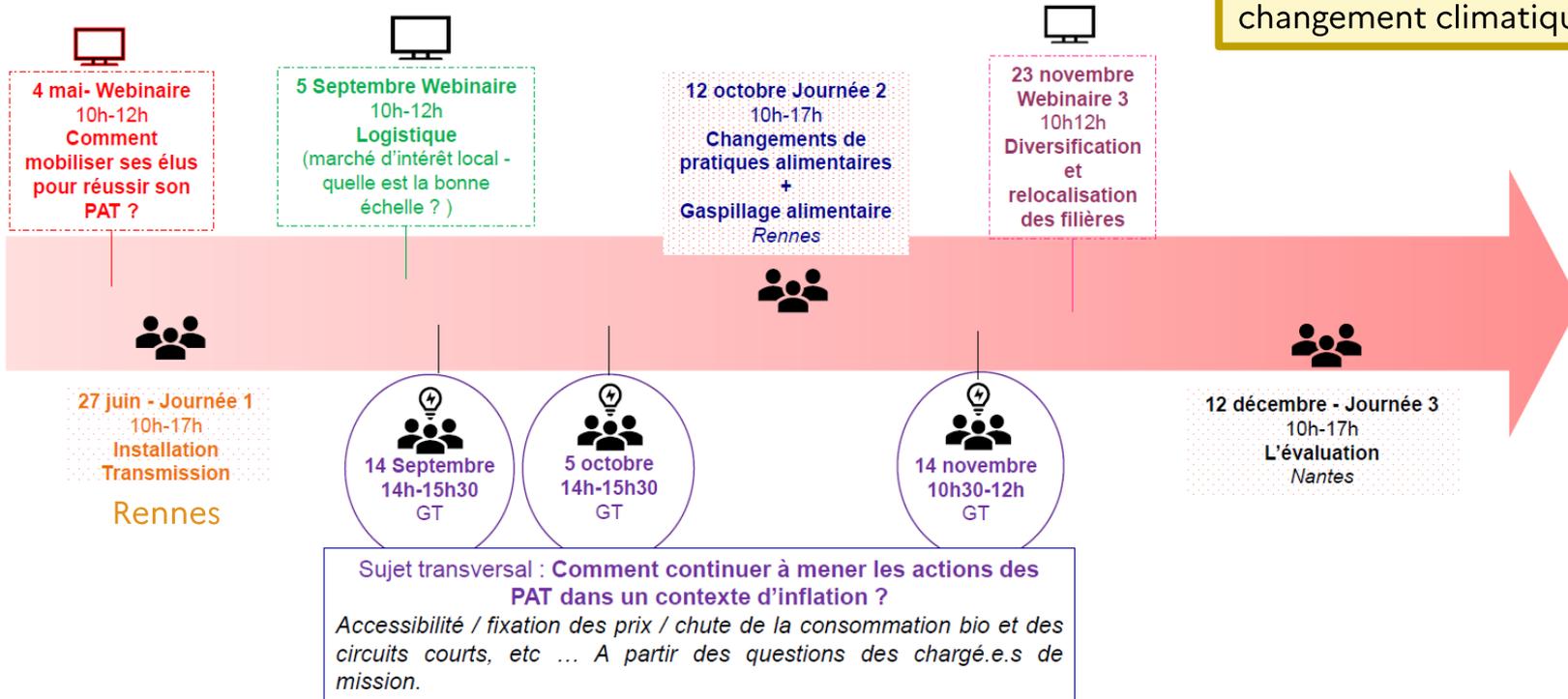
## 5. Articulation des réseaux – Réseau inter-régional Bretagne & Pays de la Loire

- Pilotage ADEME/DRAAF
- Animation externalisée à AUXILIA → début 2024 dans le cadre d'un marché
- Organisation de :
  - Rencontres en présentiel (3 par an), à Rennes ou à Nantes
  - Webinaires (3 par an)
  - Groupes de travail (en distanciel)

# 5. Articulation des réseaux – Réseau inter-régional Bretagne & Pays de la Loire

## Calendrier 2023

+ 12 septembre à Nantes :  
journée croisée Adaptation au  
changement climatique et PAT



# 5. Articulation des réseaux – Réseau inter-régional Bretagne & Pays de la Loire

Evaluation en PDL du dispositif d'aide partenarial pour soutenir les PAT (marché avec Quadrant Conseil et Soliance alimentaire)

- 3 questions d'évaluation sont abordées :

**Q1** : Dans quelle mesure le dispositif d'aide partenarial a-t-il **contribué à l'émergence de PAT** ?  
[efficacité]

**Q2** : Dans quelle mesure la démarche PAT et le dispositif d'aide partenarial sont-ils le **bon outil** pour développer une alimentation durable sur les différents territoires ?  
[pertinence]

**Q3** : Quels sont les **impacts des PAT** sur les modèles agricoles et alimentaires des territoires ? Zoom Env., social, urb./aménagement [efficacité]

=> Le rapport d'évaluation et le cahier de recommandations seront mis en ligne cet été sur le site de l'ADEME

## 5. Articulation des réseaux – Réseau des PAT bretons

- Réseau régional breton créé en janvier 2020 - Animation DRAAF – ADEME
- Souhait de renforcer le réseau des PAT bretons – Mission de 5 mois
- Objectifs de la mission :
  - Recueillir les attentes des acteurs de l'alimentation bretons (enquêtes, entretiens)
  - Définir les modalités de fonctionnement et de gouvernance du futur réseau
  - Articulation avec les travaux en cours (SNANC, refonte du RnPAT...)
- Calendrier :
  - Recrutement d'un animateur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au sein d'une structure porteuse

## 5. Panorama des PAT bretons

- **Constat :**
    - Multiplicité des démarches
    - Manque de vision globale
    - Réponse aux sollicitations...
  - **Elaboration d'un tableau de synthèse, avec trois objectifs principaux :**
    - Avoir une vision globale des PAT sur le territoire breton
    - Favoriser l'interconnaissance et le partage d'expériences entre porteurs de projet
    - Améliorer la connaissance des PAT bretons de l'ensemble des acteurs de l'alimentation du territoire
- Avis des porteurs de PAT requis sur :
- Le fond et la forme de l'outil
  - La possibilité de mettre en ligne l'outil en accès libre sur le site Internet de la DRAAF Bretagne

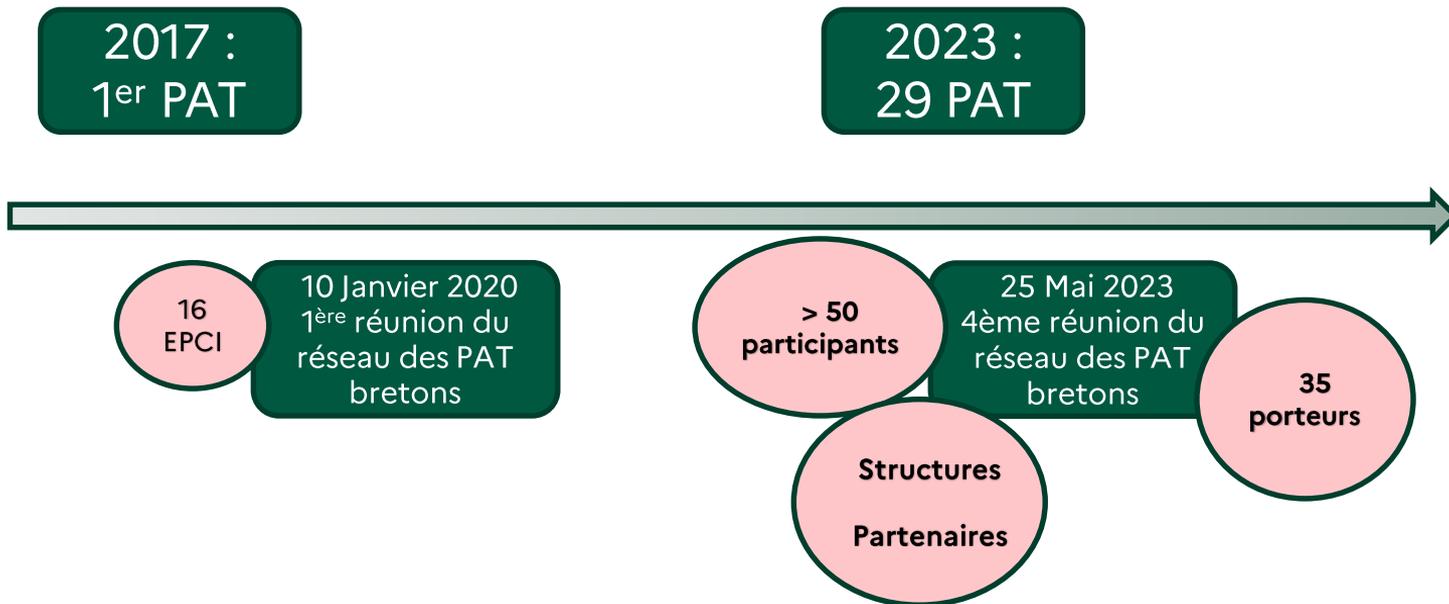
# Temps d'échanges

**Pause déjeuner – Bon appétit 😊 !**

## 5. Devenir du réseau des PAT bretons

- Contexte de la démarche
- Présentation des étapes
- Les résultats de l'enquête en ligne auprès des porteurs de PAT
- 4 ateliers pour approfondir la réflexion
- Les suites

## 5. Contexte de la démarche



# Le réseau des PAT en Bretagne

**Quel est le bilan ?  
Quelles sont vos attentes pour la suite ?**

## 5. Connaître vos attentes pour un réseau régional au plus près de vos besoins

- Contexte de la démarche
- **Présentation des étapes**
- Les résultats de l'enquête en ligne auprès des porteurs de PAT
- 4 ateliers pour approfondir la réflexion
- Les suites

## 5. Les étapes de la démarche

Enquête en ligne auprès des  
porteurs de PAT

Du 21 avril au 19 mai

Quatre ateliers de réflexion  
collective

Aujourd'hui

Enquête en ligne auprès des  
partenaires

Du 30 mai au 16 juin

### Des entretiens

- auprès des acteurs régionaux Région, ADEME et Etat
- auprès de deux départements animant des réseaux départementaux
- auprès du Ministère de l'Agriculture / DGAL

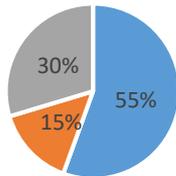
Du 26 avril au 16 juin

## 5. Connaître vos attentes pour un réseau régional au plus près de vos besoins

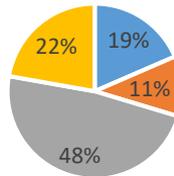
- Contexte de la démarche
- Présentation des étapes
- **Les résultats de l'enquête en ligne auprès des porteurs de PAT**
- 4 ateliers pour approfondir la réflexion
- Les suites

## 5. La participation aux réseaux d'échange

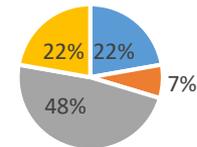
Participation aux événements du RnPAT



Participation au réseau "Les PAT en Bretagne et Pays de la Loire"



Participation au réseau "Les PAT en Bretagne"



■ Jamais ■ Rarement ■ Occasionnellement ■ Jamais ■ Rarement ■ Occasionnellement ■ Régulièrement ■ Jamais ■ Rarement ■ Occasionnellement ■ Régulièrement

- Les 3 réseaux sont bien connus
- Des pratiques analogues des réseaux Bretagne et Bretagne/PDL
  - 1/5 des répondants ne participent pas aux réseaux régionaux
  - Manque de lisibilité de ces deux réseaux voire de redondance
- Deux freins majeurs: la distance et la disponibilité
- Intérêt fort pour les réseaux départementaux existants: facilité et cohérence d'actions

## 5. La participation aux réseaux d'échange

- **Une attente de clarification des réseaux, avec un sentiment de manque de lisibilité et de redondance**
- **Quelques propositions formulées:**
  - Favoriser les échanges de courte distance
  - Renforcer le réseau breton (partenaires et sujets communs)
  - Clarifier le lien entre réseaux régional / inter-régional, voire les fusionner
  - Renforcer la complémentarité et coordonner les actions entre réseaux (planification des évènements en amont, répartition des thématiques traitées...)
  - Organiser une communication commune (calendrier commun, newsletter...)
  - Structurer les rencontres suivant les sujets et garder la convivialité...

## 5. La poursuite du réseau breton

- **89% des répondants jugent utile la poursuite du réseau**
- **Les besoins exprimés :**
  - Partager les expériences et les bonnes pratiques (78%)
  - Développer l'interconnaissance et les échanges avec les collègues des autres structures (74%)
  - Conduire des démarches communes (56%)
  - Avoir du soutien méthodologique (56%)
  - Bénéficier de formations (48%)
  - Participer à des dispositifs de recherche (41%)

## 5. Les sujets prioritaires souhaités (2/2):

- **La dynamique des PAT en Bretagne (44%) et plus particulièrement:**
  - Pérennisation des démarches PAT (75%)
  - Thématiques traitées dans les PAT (50%)
  - Avancement des PAT en Bretagne (17%)
- **Les actualités générales (41%):**
  - avec un sujet essentiel: les dispositifs de financement
  - Et en moindre mesure: les actualités nationales et régionales
- **La sensibilisation des parties prenantes (41%) :**
  - Sensibilisation du grand public (82%)
  - Sensibilisation des élus (73%)
  - Sensibilisation des partenaires (64%)
  - Sensibilisation des services (DGS, autres services, autres chargés de mission...) (36%)

# 5. Les sujets prioritaires souhaités (1/2):

## • Les thématiques particulières: (56%)

**Les acteurs de la chaîne alimentaire  
- Transformation et distribution  
(80%)**

dont majoritairement: la grande distribution  
(92%) et la logistique (92%)

Et peu l'artisanat (25%)

**Agriculture, alimentation et  
transition écologique (73%)**

dont majoritairement: accompagnement au  
changement des pratiques agricole (82%)  
foncier (64%), installation et transmission  
(64%)

Et moins alimentation et adaptation au  
changement climatique (45%) et agriculture  
urbaine (18%)

**Qualité de l'alimentation  
(60%)**

dont majoritairement: **précarité  
alimentaire(78%)**, bien manger  
avec l'inflation et lien  
alimentation / santé (67%)

Puis l'éducation à l'alimentation  
(56%)

**Restauration et  
alimentation  
(53%)**

Avec restauration  
commerciale,  
commande publique et  
restauration collective  
(88%, 75% et 63%)

**Sujets transversaux  
(40%)**

Avec l'évaluation des PAT  
(83%)  
Et la lutte contre le gaspillage  
alimentaire (67%)

# 5. Un fort besoin de mutualiser les démarches entre PAT

- **Constat partagé de démarches analogues parallèles entre PAT:**
  - « Impression que la plupart des PAT font les **mêmes actions, les mêmes études**, et qu'arriver à la mise en action, pas de solution car **l'échelle territoriale est parfois trop petite** (ex sur questions de logistiques)., ou que **du temps aurait pu être gagné à partager en amont les expériences**, les écueils à éviter etc. »
  
- **Intérêt de renforcer le partage d'expériences en amont et d'impulser la mutualisation des réflexions:**
  - « Importance de développer l'interconnaissance avant d'envisager des **coopérations** »
  - « **Mutualiser, partager, échanger et construire ensemble** »
  
- **Quelques sujets évoqués pour des démarches mutualisées :**
  - **Renforcer l'interconnaissance et les conseils entre porteurs :**
    - « Témoignages, ateliers de co-développement »
  - Développer des **démarches interPAT**, notamment sur la logistique, la mobilisation des GMS, les outils de transformation, la **formation**

## 5. L'ouverture du réseau « Les PAT en Bretagne »

- Des pratiques éparses : certain.es aimeraient élargir mais ne savent pas s'ils peuvent, d'autres l'ont fait sans demander : « Mais en fait je les ai déjà invités...! » ;
- Un besoin de clarification des règles de participation souhaité
- Vous souhaitez que certaines séquences soient ouvertes à d'autres personnes de votre structure (74%), mais avec des positions très contrastées:
  - Ouvertures aux élus (50%oui et 50% non); aux DGS (30%oui) ou aux DGA (5%oui)
  - Une proposition d'avoir des temps ciblés pour les élus avec des formats dédiés
  - Des envies d'ouvrir le réseau aux collègues et partenaires très variées
  - Les sujets sur lesquels ouvrir le réseau : de « tous sujets » à des sujets très ciblés

# 5. Les besoins en terme d'outils:

## Les sources d'informations que vous utilisez actuellement:

- **2 sources principales:** Réseau RNPAT et ses outils et Veille DRAAF du réseau Breton: carte sur site DRAAF, information relayée via mails, « Alexandra MARIE! »
- **Echanges lors des réseaux RnPAT**, Bretagne/Pays de la Loire et Bretagne: « rencontres des divers réseaux »
  - **Réseaux départementaux:** « échanges entre les PAT finistériens », « CD » , « PAT35 »
  - ou **autres réseaux constitués:** « RAIA (réseau agricole des îles atlantiques) », « Territoires Bio Pilotes (FNAB) »
  - **Réseaux informels:** « Réseau informel inter-PAT métropolitain sur la restauration collective », « échanges informels entre techniciens de différents territoires » « Contacts avec mes homologues » « Échanges avec les autres porteurs de PAT » « réseau personnel » , « Discussion entre collègues », « coup de fil aux PAT de la Région », « Echanges avec territoires voisins »
- **Newsletters:** « Abonnements à quelques newsletters agri/alim », « newsletters des acteurs », « newsletter ADEME », « Mails Banque des territoires »
- **Outil IntraADEME :** peu d'utilisateurs (6/27) mais outil apprécié par les utilisateurs aguerris
- **Autres: LinkedIn – E-Communauté CNFPT -** « La fabrique à initiatives BRUDED », « Chambres Agri », « Web recherches thématiques », « Publications » et « Ponctuellement des infos dans Agrafil »

# 5. Les besoins en termes d'outils

**Vos besoins qui ne sont pas couverts / vos attentes:**

- Mieux partager les informations et faciliter les échanges
- Partager des outils méthodologiques
- Des besoins d'information descendante et de formation

## 5. Vos suggestions d'outils:

- « **Un pôle ressources thématiques** » « **Classer les ressources par thématiques** »
- « **plateforme de discussions** » - lien avec communauté eCNFPT
- **Newsletter** : « unifier la communication et concentrer l'information relative aux différents webinaires ou évènements en une seule et même newsletter. »
- « **conférences ou ateliers sur des thèmes précis et en région** »
- « **des exemples de bonnes pratiques** » - « **Compilation d'outils utilisés - Exemple des diag et plans d'actions** des autres territoires »
- « **Tableur partagé** des contacts --> mais la création d'un **répertoire** des acteurs de l'alimentation durable spécifique RestoCo sera un premier pas. »
- **Outils d'évaluation** : « Par l'émergence des PAT, il me semble important d'acquérir des outils méthodologiques afin d'analyser, au mieux, les résultats des différentes actions menées dans le cadre du PAT. »
- **Liste d'indicateurs** : « Une liste d'indicateurs et les différentes ressources pouvant être utile pour récupérer de la donnée sur le territoire concerné » « Une page regroupant l'ensemble des suivi d'indicateurs avec les points forts et les défauts, car souvent les indicateurs ne sont pas neutre dans la démarche »
- « **Offres de formation en lien avec nos missions** »
- « **Récapitulatifs des obligations réglementaires sur la restauration collective** (autres qu'egalim) ; Réglementation autour de la valorisation des déchets et des invendus (notamment pour les dons qui peuvent être faits à des assos) »
- « un **guide des financements actualisé** » - « **Besoins d'ordre de grandeur financier** - proposer X animations "sensibilisation au goût" - coût moyen entre X et X euros »

Partage  
d'informations

Outils  
méthodologiques

Formations et  
Informations  
descendante

## 5. Connaître vos attentes pour un réseau régional au plus près de vos besoins

- Contexte de la démarche
- Présentation des étapes
- Les résultats de l'enquête en ligne auprès des porteurs de PAT
- **4 ateliers pour approfondir la réflexion**
- Les suites

## 5. Ateliers de réflexion collective

Atelier n°1:  
**Devenir du réseau Les PAT en  
Bretagne**  
Objectifs, fonctionnement, sujets prioritaires

Atelier n°2:  
**Mutualiser les réflexions**  
Sur quels sujets? Comment? Pourquoi faire?

Atelier n°3:  
**Ouverture du réseau**  
Association des élus, des autres techniciens et des  
partenaires

Atelier n°4:  
**Outils de partage  
d'informations**  
Quels besoins? Quels outils?

# Temps d'échanges

## 6. Ateliers – Préfiguration du futur réseau des PAT bretons

### Déroulé:

15h – 15h50 : Ateliers

15h55 – 16h15: Restitution et conclusion de la journée

## 7. Conclusions et perspectives

# 7. Conclusion et perspectives

- **Calendrier :**
  - Réunion d'information ARS sur le programme Malin dans le Finistère le 15 juin après-midi (en visioconférence)
  - Evènement carrefour des PAT @Paris le 30 juin
  - Réseau Bretagne – Pays de la Loire (cf. diapo précédente)
  - Prochain CRALIM à l'automne
  - ...
- **Conclusion et perspectives**
  - En attente des travaux nationaux : SNANC, RnPAT...
  - Lancement du futur réseau des PAT bretons
  - Elaboration de la gouvernance alimentaire régionale

**Merci de votre attention 😊**